ASSOCIATION LOI 1901

OF REAL PROPERTY.

Agrément Jeunesse et Sports n° S-022-97 Affiliation FFVL n°14794

Compte rendu réunion de bureau de Cabri'air le 15//10/2008

<u>Présents</u>: Bernard Saulnier, Mylène, Mitch, Jean-Marie, Hélène, Pascal, Thierry, Fabien, Nanou, Christian, Alain, Claude, Serge, BD, Katerine, William, Philippe et Marie-Hélène, Didier et Bruno ne font pas partie du bureau, ils sont les bienvenus:

L'objectif principal c'est la prépa de l'AG.

- le bilan des activités
- bilan financier
- propositions de projets
- différentes infos sur le Vissou et les partenariats

Les événements depuis la dernière réunion du bureau (juin 2008):

- le stage 1^{er} thermiques dans les pyrénées
- la sortie club à Val Louron du 26/07 au 10/08
- la remise de la coupe CFD pour la première place par équipe de club à St Hilaire
- la semaine de la Séranne a été annulée ainsi que la sortie prévue fin aout

Bilan sortie d'été :

La météo n'ayant pas été au top, nous n'avons pas pu battre des records au niveau vol, par contre, question paysages, ballades et ambiance, le bilan est plutôt positif.

Le club a payé les emplacements camping comme chaque année.

La navette grève le budget de 400 à 500 € de plus par rapport aux années précédentes où on remboursait les km des véhicules particuliers.

La navette très pratique a évité tout un tas de soucis de gestion des voitures mais a eu d'autres inconvénients (coût, organisation, responsabilité).

Il y a eu aussi un souci pour amener la navette sur le lieu de campement et la ramener à Montpellier (pas évident d'avoir un chauffeur dispo aux dates de départ et d'arrivée). Au niveau financier, nous sommes en perte sur cette location. Mais on peut aussi augmenter le prix du km pour équilibrer cette location (on avait mis la participation à 0,16euros du km). La solution de la navette fédère les personnes qui vont voler et solutionne pas mal de déplacements. Sur le principe tout le monde est d'accord, il faut juste trouver une solution sur le financement en gardant la location sur un mois complet.

Pour le camp de l'année prochaine prévoir une destination centrale par rapport aux sites environnant pour éviter que le compteur tourne de trop.

Il faut trouver un choix pour 2009 avant février, bien si tout le monde y réfléchit sérieusement, se renseigne sur les sites dès à présent...objectif : faire des propositions avant l'AG.

Relations « cultur'ailes »/ « cabri'air » (suite)

Après 3 mois d'évitement de la part de Patrick Gaillard suite au conflit durant le week-end Bi place, celui ci est revenu discuter avec Hélène en disant qu'il souhaitait reprendre le contact avec nous. Par ailleurs, il souhaitait savoir si la proposition faite par Hélène de lui reverser la participation (50 €) des personnes qui ont fait le bi-place litigieux tenait toujours.

Après un gros débat le vote est : abstention : 2 ; contre : 11; pour : 5.

Réunion du CDVLH mardi dernier :

Deux questions nous concernaient directement:

l'aménagement du Vissou et le partenariat avec L'UNSS.

Il a été aussi question du changement des statuts de la FFVL.

Patrick et Marianne Gaillard ont démissionné de leur fonction au comité du CDVLH.

<u>Pour le Vissou</u>: le paysagiste est OK pour prendre en charge les travaux et être Maître d'œuvre du projet. Il étudie le devis actuellement. Michel Pujol suit le dossier, il est optimiste sur la participation du Conseil Général et sur une augmentation du financement. Il faut que le dossier soit complet avant d'être présenté à la DIREM

Partenariat avec l'UNSS:

Jean Gaillard (responsable du développement parapente au sein de l'UNSS et détaché par l'enseignement en mission à l'UNSS) a expliqué les grandes lignes du principe de partenariat entre les clubs et l'UNSS .

Le projet du professeur d'EPS qui nous avait contacté n'entre pas dans la structure UNSS, cela risque donc d'être plus compliqué avec lui.

Le principe est de trouver une structure d'accueil pour les jeunes qui font une formation au travers de l'UNSS, afin qu'ils puissent prendre une licence et trouver au sein du club une dynamique et des conseils qui leur donnent envie de continuer l'activité

Quelle attente envers une structure club ? on pourrait proposer des stages jeunes, faire des sorties ou les jeunes seront invités en priorité, la ligue leur prête des ailes au démarrage de leur apprentissage. Il n'est pas question de les encadrer pour les faire voler, ils ne volent qu'en présence de leur enseignant. Ces jeunes ne sont pas majeurs, il faut en tenir compte pour les responsabilités. Nous ne pouvons pas les prendre comme un membre actuel du club. Cet enseignement est très lourd et nous n'avons pas le droit de prendre en charge des mineurs. Si l'UNSS fournit un BE ou un responsable pour prendre en charge la partie responsabilité cela peut par contre se réfléchir.

Globalement cette formation est conçue pour mettre le pied à l'étrier à tous ces jeunes dans la région et rajeunir notre activité.

Il faudrait avoir plus de détails de la part de Jean Gaillard. Rien de pressé. Il faut juste savoir si nous sommes d'accord sur le principe d'être une structure d'accueil et que l'UNSS vient avec ses jeunes et leur accompagnateur pour montrer aux jeunes notre activité. On sert de passerelle.

Le statut d'accompagnateur club est un statut qui met en responsabilité et amène plus d'inconvénients que d'avantages. La FFVL est en train de revoir les statuts actuellement.

Pascal soulève le problème que le club doit être formellement dégagé des responsabilités juridiques par rapport à ces jeunes.

Le CDVLH et la ligue n'ont pas l'air d'être vraiment clairs entre eux sur le développement à donner à ce partenariat

A la fin de la discussion sur cette question lors de la réunion cdvlh il a été proposé de faire un groupe de travail sur cela et il a été demandé à Hélène d'y participer.

Nous sommes d'accord sur le principe.

Maintenant il faut voir venir tout cela et affiner cette proposition.

Les changements de statuts de la FFVL

Ce sujet ta été très rapidement abordé lors du CDVLH ; peu de précisions supplémentaires à apporter, sinon que le problème principal est l'acceptation de la modification du quorum nécessaire pour provoquer la dénonciation du bureau directeur lors de l'AG

PREPARATION DE L'AG:

La date de L'ag: samedi 13 décembre... Soirée de préparation : mercredi 26/11 à Paulhan

ASSOCIATION LOI 1901

O TO THE STATE OF THE STATE OF

Agrément Jeunesse et Sports n° S-022-97 Affiliation FFVL n°14794

Lieu: à chercher pour 50 personnes (Gignac à voir, Argeliers, Clermont,...)

Repas: à voir en fonction de la salle.

Il faudrait avoir une réponse d'ici la fin du mois pour la salle.

* dernière info au moment de la mise en ligne du compte rendu : l'ag se déroulera finalement comme les précédentes années, à Paulhan

Avant l'AG, Il faut envoyer un courrier papier avec la convocation et une fiche pour que les membres du club se déterminent sur les activités 2009. Que propose-t-on ? Idem 2008, autre chose ??

- stage cross avec Joël (Serge a contacté Jérôme CANAUD pour organiser un stage, il aura une réponse d'ici fin octobre. L'idée d'avoir un autre stage est intéressante. Pour l'instant la 2ème semaine des vacances d'avril (du 12 au 19 avril) est prévue avec Joël il faut la bloquer avec lui.
- Stage 1^{er} thermique avec Exiga à refaire.
- Stage pilotage
- Stage SIV sur week-end

<u>Les licences</u>: papier ou internet? Par internet cela parait complexe. La procédure complète: quant la personne valide son inscription à la FFVL elle paie aussi la cotis club. Actuellement on peut faire les deux versions. Nanou va lire le dossier à fond pour voir. Option à prendre. Si nous décidons de les prendre aussi en ligne il faudra alors faire présentation et explication lors de l'AG.

<u>Le journal</u>: envoyer **très** rapidement les articles. **Ca Urge!!** Le principe du papier sera maintenu...

<u>Le panneau du Vissou</u>: Il faut le déplacer (car là ou il est il n'est pas lu) et le refaire sur le contenu. Michel Pujol pourrait avoir le financement du nouvel autocollant d'info panneau. Ce n'est plus la FFVL qui gère cela. Il faudrait aller vite et pas trop cher. Hélène s'occupe du contenu de l'affichage.

Claude a contacté le propriétaire de la friche où nous posons en bas du Vissou en dessous de l'atterro officiel, celle ci semble favorable à priori. Claude voudrait savoir ce qu'on lui dit. Un contact sera pris avec Hélène et Michel Pujol pour rencontrer cette personne.

Pascal intervient sur le nouveau règlement de la CFD. Si on en tient compte à la lettre, alors aucun vol sans trace GPS depuis le Vissou ne sera validé. Cela élimine déjà beaucoup de pilotes (tout le monde n'a pas de GPS) et cela choque Pascal. Pascal veut réagir officiellement par écrit. Nous continuons à déclarer les vols.

Pascal est prêt à faire une autre animation sur les TMA qui ont changé sur la région

Les antennes de toit sont au complet. Elles servent régulièrement.

Fin de la réunion vers 22h... puis Repas